

APERÇU

Réaliser des évaluations situationnelles

2^e édition : Avril 2025

Introduction

La réalisation d'une évaluation situationnelle implique un processus systématique pour la collecte, l'évaluation, l'analyse et l'application de l'information afin de parvenir à des décisions et à des recommandations fondées sur des données probantes¹. Il s'agit d'un instantané du présent qui peut être utilisé pour planifier l'avenir en déterminant et en examinant objectivement les tendances et les facteurs susceptibles d'aider ou d'entraver les programmes et les politiques potentiels². Les évaluations situationnelles sont réalisées pour :

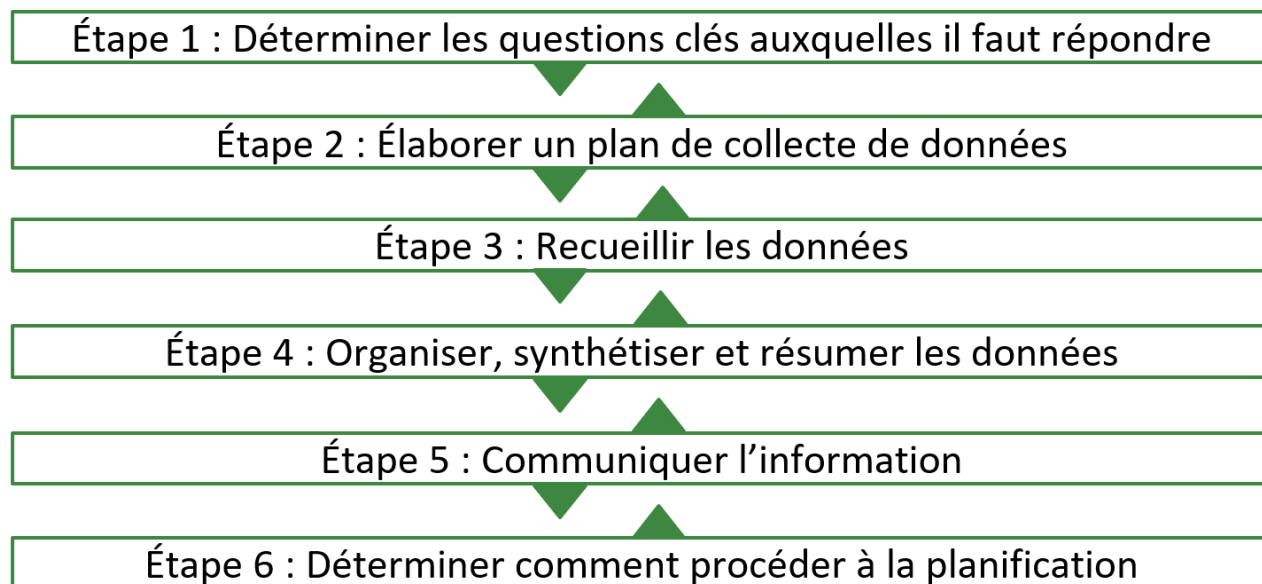
- en savoir davantage sur un public cible (c'est-à-dire qui est le plus touché par le problème de santé);
- prévoir les tendances et les problèmes pouvant nuire à la mise en œuvre de votre stratégie;
- déterminer les souhaits, les besoins et les actifs de la collectivité;
- établir des priorités;
- éclairer les décisions à prendre concernant une stratégie;
- aider à rédiger des propositions de financement².

La capacité à mener des évaluations situationnelles est une compétence essentielle pour les professionnels de la santé publique¹ et les promoteurs de la santé³. Cette ressource résume un modèle en six étapes² pour mener des évaluations situationnelles dans le cadre du processus de planification des programmes.

Les six étapes d'une évaluation situationnelle

Le modèle et le contenu présentés dans la [figure 1](#) résument le matériel² élaboré par The Health Communication Unit (THCU), qui a quitté l'Université de Toronto et a été intégrée aux activités de Santé publique Ontario (SPO) en 2011. Ce contenu a été élaboré en fonction des connaissances et de l'expérience de THCU en matière de soutien aux bureaux de santé publique de l'Ontario pour la planification et l'évaluation des programmes de promotion de la santé.

Figure 1 : Les six étapes d'une évaluation situationnelle



Étape 1 : Déterminer les questions clés auxquelles il faut répondre

La première étape d'une évaluation situationnelle consiste à déterminer ce qu'on veut savoir : autrement dit, quelles sont les informations dont on a besoin pour prendre des décisions de planification. D'une manière générale, l'évaluation situationnelle pose trois questions : Quelle est la situation? Qu'est-ce qui améliore ou aggrave la situation? Qu'est-ce qui peut être fait pour remédier à la situation? Vous pouvez suivre les pistes proposées ci-dessous pour orienter votre évaluation situationnelle et vos questions de recherche.

1. Quelle est la situation?

- Comment la situation actuelle influence-t-elle les résultats de santé, les iniquités en matière de santé et la qualité de vie pour divers groupes?
- Quels groupes sont les plus exposés à de mauvais résultats de santé, à des iniquités en matière de santé et à une mauvaise qualité de vie?
- Comment les organisations partenaires et les membres de la collectivité perçoivent-ils la situation? Quelle est leur capacité d'agir? Quels sont leurs intérêts, leurs mandats, leurs activités actuelles?
- Quels sont les besoins, les perceptions et les orientations des membres les plus influents de la collectivité et de la collectivité dans son ensemble?

2. Quelles influences contribuent à améliorer ou à aggraver la situation?

- Quels comportements à risque élevé ou négatifs en matière de santé de divers groupes ont une influence sur la situation?
- Quels déterminants individuels, communautaires, organisationnels ou systémiques sous-jacents sont à l'origine de ces comportements? Existe-t-il des facteurs de protection qui pourraient aider à empêcher la situation ou à l'atténuer?
- Quelles forces et quelles faiblesses présentes dans votre organisation pourraient modifier votre plan d'action? Quelles possibilités et quelles menaces dans votre milieu pourraient modifier votre plan d'action?

3. Quelles mesures pourraient être prises pour remédier à la situation?

- Que font les collectivités et les autres organisations, ou qu'ont-elles fait dans le passé, pour remédier à cette situation? Quelles politiques, quels programmes et quelles mesures de soutien sont en cours d'élaboration ou de mise en œuvre au sein de la collectivité? Quelles sont les données d'évaluation disponibles pour ces activités?
- Quelles sont les stratégies que vous pourriez mettre en œuvre ou les modifications que vous pourriez apporter aux programmes pour maximiser les effets positifs et minimiser les effets négatifs?
- Quelles sont les données probantes permettant d'appuyer différents plans d'action?

Étape 2 : Élaborer un plan de collecte de données

Élaborer un plan de collecte de données qui précise les données nécessaires et leurs sources, les tâches, les mesures à prendre et les personnes responsables. Inclure :

- divers types de données telles que les indicateurs de l'état de santé de la collectivité, les analyses environnementales, les meilleures pratiques et les sources traditionnelles d'information;
- différentes méthodes de collecte de données telles que les enquêtes, les analyses documentaires et les analyses de la littérature;
- des sources de données variées telles que les personnes ayant une expérience vécue, les membres de la collectivité, les organisations partenaires et le gouvernement.

Étape 3 : Recueillir les données

Maintenant que vous avez déterminé les questions de recherche et élaboré un plan de collecte de données, la prochaine étape consiste à commencer à recueillir les données. Il existe deux types de collecte de données : la collecte de données primaires et la collecte de données secondaires. Les données primaires sont les données que vous et votre équipe d'évaluation situationnelle recueillez vous-mêmes, comme à l'aide de sondages, d'entrevues avec les principaux informateurs ou de groupes de discussion. Les données secondaires sont recueillies par des tiers, par exemple par les gouvernements, les chercheurs ou une organisation partenaire, puis consultées par votre équipe d'évaluation situationnelle. Une recherche documentaire est aussi un exemple de collecte de données secondaires.

Étape 4 : Organiser, synthétiser et résumer les données

L'une des façons les plus simples d'organiser l'information est de classer les données en fonction des questions clés proposées à la première étape. Une autre approche consiste à utiliser le modèle écologique⁴ pour établir des liens entre les contextes social, individuel, stratégique et environnemental, ce qui vous permet de déterminer les domaines que vous souhaitez aborder. L'analyse du champ de forces est également un moyen visuel de cerner les principaux facteurs qui ont une action favorable ou défavorable sur la situation⁵.

Résumez vos conclusions en un paragraphe ou en cinq ou six points. Cela permettra aux autres de comprendre rapidement vos résultats et pourra vous être utile dans la conception de produits de communication.

Étape 5 : Communiquer l'information

Identifiez les publics susceptibles d'être intéressés par vos conclusions, réfléchissez aux informations que chacun d'entre eux a besoin de connaître et à la meilleure façon de les leur transmettre. Envisagez d'élaborer un plan de communication précisant le public ciblé, ainsi que vos objectifs, vos moyens et vos produits de communication. Souvent, il est possible d'utiliser les mêmes produits de communication pour différents publics, à condition que le style de communication de chaque public et vos objectifs de communication pour chacun d'eux soient alignés.

Étape 6 : Déterminer comment procéder à la planification

Il est temps, à présent, d'utiliser vos conclusions et de déterminer comment réagir au mieux à la situation. Par exemple :

- Comment percevez-vous votre capacité d'influer sur la situation avec le temps, les ressources financières et le mandat dont vous disposez?
- Y a-t-il un écart entre la qualité des données, ou la quantité disponible, et les attentes des membres de la collectivité et des partenaires à cet égard?
- En quoi cela pourrait-il restreindre votre capacité à prendre des décisions fondées sur des données probantes au sujet des buts, des publics cibles, des objectifs, des stratégies, des activités et des ressources?
- Quelles sont vos prochaines étapes dans le processus de planification? Allez-vous procéder maintenant ou devez-vous revoir les questions de recherche, la portée du projet ou les ressources?

Conclusion

Une évaluation est un aspect important de la planification d'un programme fondé sur des données probantes. Les étapes énumérées ci-dessus visent à simplifier le processus en établissant des tâches distinctes et facilement gérables. S'il vous est impossible pour l'instant de réaliser une évaluation situationnelle, songez à une façon d'inclure les éléments d'une évaluation situationnelle dans votre processus de planification de programmes.

Références

1. Agence de la santé publique du Canada. Compétences essentielles en santé publique au Canada. Version 1.0. Ottawa (Ontario) : Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Santé; 2008. Disponible à : <http://www.phac-aspc.gc.ca/php-ppsp/ccph-cesp/pdfs/cc-manual-fra090407.pdf>
2. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Planning health promotion programs: introductory workbook [archivé]. 5th ed. Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2018.
3. Promotion Santé Canada. The pan-Canadian health promoter competencies and glossary [Internet]. Ottawa (Ontario) : Promotion Santé Canada; 2015 [cité le 28 janvier 2025]. Disponible à : https://www.cpha.ca/sites/default/files/uploads/about/hpc/toolkit_e/2015-HPComp-Package.pdf
4. Sallis JF, Owen N, Fisher EB. Ecological models of health behavior. In: Glanz K, Rimer BK, Viswanath K., editor. Health behavior and health education: theory, research and practice. 4th ed. San Francisco (Californie) : Jossey-Bass; 2008. p. 465-85.
5. MindTools.com. Force field analysis: analyzing the pressures for and against change [Internet]. London (Royaume-Uni) : MindTools.com; 2015 [cité le 28 janvier 2025]. Disponible à : https://www.mindtools.com/pages/article/newTED_06.htm

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Réaliser des évaluations situationnelles. 2^e éd. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2025.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario

Historique de la publication

Date de publication : 2015

2^e édition : Avril 2025

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter santepubliqueontario.ca.

Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025

Ontario 